

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Thurso tenue le 08 août 2022.

Sont présents : Monsieur le Maire Benoît Lauzon ;

Les Conseillers : Philippe Boivin, Daniel Lafleur, Jason Carrière, Robin Pilon, Jean Denis, Mélanie Boyer ;

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Benoît Lauzon.

Résolution No : 2022-08-276

CONSIDÉRANT lors de l'exécution des travaux nous avons constaté la piètre qualité de la saumure existante dans l'ensemble du système de réfrigération à l'aréna Guy Lafleur ;

CONSIDÉRANT l'évaluation de la qualité de la saumure effectuée par un spécialiste de l'entreprise CIMCO lors du changement des « headers » ;

CONSIDÉRANT qu'il s'agit d'un imprévu par rapport au contrat de remplacement des « headers » ;

CONSIDÉRANT les délais serrés dans l'exécution des travaux et que l'aréna doit être en fonction à la fin septembre 2022 ;

CONSIDÉRANT les démarches auprès d'un autre fournisseur afin d'obtenir une soumission

CONSIDÉRANT que le remplacement de la saumure est un projet en soi :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PHILIPPE BOIVIN

APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN DENIS

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso accepte la soumission n° NSO220121 du 28 juillet 2022 de CIMCO au coût de 23 984 \$ plus taxes applicables pour les travaux de remplacement de la saumure du système réfrigération de l'aréna Guy Lafleur.

Adoptée à l'unanimité.

VILLE DE THURSO, le 09 août 2022.

(signé)


Benoît Lauzon, Maire

(signé)

Hugo Blais, Adjoint au directeur

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Le 09 août 2022.


Hugo Blais, Adjoint au directeur

sur invitation:

- Cimco
- Zéro C

*Paiement avec Taps
14/09/2022 27518.12*